

Edité le : 09/05/2020

Rapport d'analyse Page 1 / 2

VEOLIA EAU - C.G.E.
RESULTATS DROME ARDECHE

Le rapport établi ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. Il comporte 2 pages.
La reproduction de ce rapport d'analyse n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral.
L'accréditation du COFRAC atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation, identifiés par le symbole #.
Les paramètres sous-traités sont identifiés par (*).

Identification dossier :	LSE20-55704	Référence contrat :	LSEC17-3950
Identification échantillon :	LSE2004-3659-1		
Référence client :	INSITU		
Nature:	Eau de distribution		
Origine :	Larnage Irrigation S.l. Quartier Crozes		
Point Client :	ZD-SILARN-301		
Dept et commune :	26 LARNAGE		
Prélèvement :	Prélevé le 04/05/2020 à 10h30 Réception au laboratoire le 05/05/2020 à 10h09 Flaconnage CARSO-LSEHL Surveillance Permanente		

Les données concernant la réception, la conservation, le traitement analytique de l'échantillon et les incertitudes de mesure sont consultables au laboratoire. Pour déclarer, ou non, la conformité à la spécification, il n'a pas été tenu explicitement compte de l'incertitude associée au résultat.

Toutes les informations relatives aux conditions de prélèvement ont été transmises par le client.
Le laboratoire n'est pas responsable de la validité des informations transmises par le client.

Date de début d'analyse le 05/05/2020 à 10h38

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité	COFRAC
Mesures sur le terrain							
Température de l'eau	17.3	°C	Méthode à la sonde	Méthode interne M_EZ008 v3			25
pH sur le terrain	N.M.	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523		6.5	9
Conductivité brute à 25°C sur le terrain	N.M.	µS/cm	Méthode à la sonde	NF EN 27888		200	1100
Chlore libre sur le terrain	0	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			
Chlore total sur le terrain	0	mg/l Cl2	Spectrophotométrie à la DPD	NF EN ISO 7393-2			
Turbidité	0.66	NFU	Néphélométrie	NF EN ISO 7027-1			
Analyses microbiologiques							
Microorganismes aérobies à 36°C	133	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			
Microorganismes aérobies à 22°C	56	UFC/ml	Incorporation	NF EN ISO 6222			

.../...

Edité le : 09/05/2020

Identification échantillon : LSE2004-3659-1

Destinataire : VEOLIA EAU - C.G.E.

Paramètres analytiques	Résultats	Unités	Méthodes	Normes	Limites de qualité	Références de qualité
Bactéries coliformes à 36°C	13	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1		0
Escherichia coli	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 9308-1	0	
Entérocoques (Streptocoques fécaux)	< 1	UFC/100 ml	Filtration	NF EN ISO 7899-2	0	
Analyses physicochimiques						
Analyses physicochimiques de base						
pH	7.23	-	Electrochimie	NF EN ISO 10523	6.5	9 #
Température de mesure du pH	19.4	°C		NF EN ISO 10523		
Conductivité électrique brute à 20°C	554	µS/cm	Conductimétrie	NF EN 27888	180	1000 #
TA (Titre alcalimétrique)	0.00	° f	Potentiométrie	NF EN 9963-1		#
TAC (Titre alcalimétrique complet)	24.85	° f	Potentiométrie	NF EN 9963-1		#
TH (Titre Hydrotimétrique)	28.70	° f	Calcul à partir de Ca et Mg	Méthode interne M_EM144		#
Carbone organique total (COT)	0.6	mg/l C	Pyrolyse ou Oxydation par voie humide et IR	NF EN 1484		2 #
Cations						
Calcium dissous	105.1	mg/l Ca++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885		#
Magnésium dissous	5.9	mg/l Mg++	ICP/AES après filtration	NF EN ISO 11885		#
Anions						
Nitrates	12.6	mg/l NO3-	Flux continu (CFA)	NF EN ISO 13395	50	#

Analyses microbiologiques hors accréditation : Délai entre le prélèvement et la mise en analyse au laboratoire supérieur aux normes et amendements en vigueur.

Eau conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres analysés.

Eau non conforme aux références de qualité fixées par le Code de la Santé Publique, articles R 1321-1 à 1321-5, arrêté du 11 janvier 2007 pour les paramètres suivants :

- Bactéries coliformes à 36°C

Si certains paramètres soumis à des seuils de conformité ne sont pas couverts par l'accréditation alors la déclaration de conformité n'est pas couverte par l'accréditation.

(Déclaration de conformité non couverte par l'accréditation)

Ludovic RIMBAULT
Responsable Technique Microbiologie

